



Probleme de voisinage terrain

Par **titoune**, le **08/01/2015 à 16:40**

bonjour,rnrnJ'ai acheté une maison dont le terrain est en pente. Ma voisine m'a demandé de faire le nécessaire afin que la terre ne tombe pas chez elle or elle refuse toutes les propositions qui lui ont été faite pour remédier à ce souci (par un exemple la création d'un mur de soutènement). Ma question est la suivante : En cas de catastrophe pourrais je invoquer le fait qu'elle ait refusé toutes mes propositions ?rnrnMerci

Par **aguesseau**, le **08/01/2015 à 20:10**

bjr,rnil vous appartient de faire les travaux nécessaires sur votre terrain qui ne nécessite pas à mon avis l'accord de votre voisine.rnrien ne vous interdit de faire le mur de soutènement chez vous.rncdt

Par **titoune**, le **09/01/2015 à 12:27**

bonjour, rnrlle souci c'est qu'elle me menace de porter plainte car ce mur pourrait être selon elle une nuisance visuellernrnMerci

Par **alterego**, le **09/01/2015 à 17:12**

Bonjour,rnrnLe mur sera construit sur votre terrain, en quoi pourrait-il être une nuisance pour

elle ? Visuelle ou autre.
Sa destination n'est pas de plaire aux caprices de madame
mais de protéger son terrain d'un éventuel glissement de vos terres.
Quelle serait la hauteur du mur ?
Cordialement

Par **titoune**, le **12/01/2015 à 11:01**

Bonjour,
le mur serait d'environ 2 m
Merci

Par **Lag0**, le **23/01/2015 à 16:45**

[citation]J'ai acheté une maison dont le terrain est en pente.[/citation]
Bonjour,
Cet état de fait est-il naturel ou la pente a été créée artificiellement ?
Car selon le cas, les choses sont différentes...